SCI 102 Champs Elysées

Société civile immobilière

Au capital de 76224,51 euros

Siège social : 102, avenue des Champs Elysées

75008 PARIS 8e

RCS PARIS: 409 614 559

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 23/02/2026

Les associés de la société 102 Champs Elysées, SCI au capital de 76 224.51 euros divisé en 500 parts sociales, dont le siège social est 102 Avenue des Champs Elysées (75008), se sont réunis au dit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement.

L'assemblée est présidée par Madame Sabrina BEKAERT, associée.

Sont présents ou représentés :

- Madame Sabrina BEKAERT, propriétaire de 65 parts sociales,

- Monsieur Hugues BEKAERT, propriétaire de 65 parts sociales,

- DIFFUCO, représentée par son Présidente Directrice Générale, Madame Sabrina Bekaert, propriétaire de 350 parts,

- Succession de Monsieur Guy BEKAERT représentée par ses héritiers Madame Sabrina BEKAERT et Monsieur Hugues BEKAERT, propriétaire de 20 parts.

Mme Sabrina BEKAERT constate que les associés présents possèdent 96 % des parts composant le capital social et que les associés représentés possèdent 4 % des parts sociales.

L'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Mme Sabrina BEKAERT dépose sur le bureau les documents suivants :

- copie des convocations à l'assemblée générale mixte de ce jour,

- Extrait du PV du Conseil d'administration du 13/06/2016 de Diffuco nommant Mme Sabrina Bekaert en qualité de Présidente Directrice Générale,

- rapport de la gérance,

- comptes annuels arrêtés au 31/12/2025,

- l'acte de notoriété relatif à la succession de M. Guy BEKAERT,

- la feuille de présence.

Elle rappelle ensuite l'ordre du jour de l'assemblée :

- Constat de la nomination de Madame Sabrina BEKAERT en qualité de Présidente directrice générale de la société DIFFUCO et modification de son adresse personnelle,
- Constat de la réalisation de la succession de M. Guy BEKAERT et attribution de ses parts sociales,
- Nomination d'un nouveau gérant,

- Modification corrélative des statuts,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2024,
- Autorisation de cession de l'immeuble social sis 102 avenue des Champs Elysées 75008 PARIS et pouvoir à donner à Mme Sabrina BEKAERT pour effectuer les formalités,
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités.

Elle déclare que les documents requis ont été adressés aux associés au moins 15 jours avant la date de la présente assemblée et que celui-ci a pu exercer son droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

L'associé lui donne acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports mentionnés ci-dessus.

Elle déclare la discussion ouverte.

Après divers échanges de vues, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée constate au vu du procès-verbal de délibération de la réunion du Conseil d'administration du 13/06/2016 que Mme Sabrina BEKAERT a été nommée Présidente Directrice Générale de DIFFUCO.

L'assemblée valide également son changement d'adresse personnelle devenue 11 rue Léopold Bellan 75002 PARIS.

Ces modifications seront reportées dans les statuts de la SCI.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix des associés présents ou représentés

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée constate la réalisation de la succession de M. Guy BEKAERT décédé le 09/10/2023 à Sainte Maxime et accepte que les 20 parts sociales qu'il détenait dans la SCI 102 Champs Elysées soient transférées au nom de M. Hugues BEKAERT et au nom de Mme Sabrina BEKAERT à hauteur de 10 parts chacun.

La répartition des parts sociales devient la suivante :

- Madame Sabrina BEKAERT, propriétaire de 75 parts sociales,

- Monsieur Hugues BEKAERT, propriétaire de 75 parts sociales,

- DIFFUCO, représentée par sa Présidente Directrice Générale, Madame Sabrina Bekaert, propriétaire de 350 parts.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix des associés présents ou représentés

TROISIEME RÉSOLUTION

Approbation des comptes annuels

L'Assemblée prend connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 et :

- Approuve les comptes tels qu'ils ont été présentés par la gérance,
- Affecte le résultat conformément à la proposition de la gérance.

Résolution adoptée à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée constate la cessation des fonctions de gérant de M. Guy BEKAERT en raison de son décès.

L'assemblée décide de nommer Mme Sabrina BEKAERT, associée, en qualité de gérante pour une durée illimitée.

La nouvelle gérante accepte ses fonctions et déclare ne faire l'objet d'aucune interdiction de gérer.
Cette résolution est adoptée à la majorité des voix des associés présents ou représentés

CINQUIEME RÉSOLUTION

Modification des statuts

- Chapitre ASSOCIES : ajout du texte suivant

Suite à l'assemblée générale mixte du 23/02/2026, les associés deviennent :

1°/ Mademoiselle BEKAERT Sabrina Caroline Claude présidente de société demeurant à PARIS (75002) 11 rue Léopold Bellan,
Née à SAINT LO (Manche) le 12 décembre 1962
Célibataire
De nationalité française

2°/ Monsieur BEKAERT Hugues Fernand Yves cadre commercial demeurant à SAINTE MAXIME (83120) 8 rue Victor Gelu,
Né à SAINT-LO, le 9 mars 1964
Célibataire
De nationalité française

3°/ La Société dénommée DIFFUCO Société Anonyme au capital de 4 746 536 € ayant son siège social à PARIS (75008) 102 avenue des Champs Elysées immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 305 816 191,

Ladite Société représentée par Madame Sabrina BEKAERT susnommée, en sa qualité de présidente directrice générale de la SA "DIFFUCO" ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration du 13 juin 2016 dont une copie certifiée du procès-verbal demeurera ci-annexée aux présentes après mention.

- Article 7 « APPORT – SOUSCRIPTION DES PARTS :
 * ajout de : conversion du capital social et du montant unitaire des parts en euros soit 76 224,51 €,
 * ajout du texte suivant :

 Suite à l'assemblée générale mixte du 23/02/2026, la répartition des parts composant le capital social devient :

 - 350 parts, numérotées de 1 à 350, à la SA DIFFUCO, 350
 - 75 parts, numérotées de 361 à 435, à Sabrina BEKAERT 75
 - 75 parts, numérotées de 351 à 360 et 436 à 500, à M.Hugues BEKAERT, 75

 TOTAL égal au nombre de parts composant le capital 500

Le reste des statuts demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée autorise le gérant à procéder à la vente du bien immobilier appartenant à la société situé 102 avenue des Champs Elysées 75008 PARIS au 4ème étage sous références cadastrales section BF n°3, lots n°29, 30 et 31.

La gérante reçoit tous pouvoirs pour :

- Signer tout compromis et acte authentique
- Fixer les conditions de vente
- Encaisser le prix
- Effectuer toutes déclarations fiscales

L'assemblée prend acte que, la société étant soumise à l'IS, la cession pourra générer une plus-value professionnelle imposable à l'impôt sur les sociétés, calculée sur la valeur nette comptable du bien.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix des associés présents ou représentés

SEPTIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés à Mme Sabrina BEKAERT en vue de l'accomplissement de toutes les formalités à l'effet d'effectuer tous actes, dépôts en vue de la formalisation définitive des présentes.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix des associés présents ou représentés

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérante et les associés.

Sabrina BEKAERT



Hugues BEKAERT

